Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 1 Rabiaa I 1444
27 Septembre 2022

N° 114

38ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Autres sociétés **1643**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1643**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1645**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **1648**
Homologation de résolutions **1648**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1649**
Avis aux créanciers..... **1650**
Convocations
Sociétés anonymes **1650**
Autres sociétés **1652**
Divers
Avis au public..... **1652**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Autres sociétés

Constitution d'une personne physique

Nom et prénom : EL BLIDI CHERIF

C.I.N : 04834621

Raison sociale : BLIDI ASCENCEURS

RC n° : A26129062020

Adresse : N°11 Rue 6818 Omrane Sup Tunis

Objet : Réparation de machines électriques et électroniques

Matricule fiscal : 1652176/H/A/C/000.

2022R02326SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Société Hôtelière et Touristique El Hana Hannibal Palace

SA au capital de 5.650.000 dinars

Port El Kantaoui -Sousse

MF : 28424 SAM 000

N° CNSS : 00104923-66

En vertu du P.V de l'assemblée générale ordinaire du 13 août 2022 enregistré à la recette des finances de Hammam Sousse le 16/8/2022 quittance n°M088827 enregistrement n°22704319 dont une copie a été déposée au Registre National des Entreprises le 9/9/2022 sous le n°202275031.

Il a été décidé ce qui suit :

L'approbation des états financiers pour l'exercice 2021

Le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes Mr Hichem Raies pour les exercices 2022, 2023 et 2024.

Le renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration pour les exercices 2022, 2023 et 2024.

- Madame Alia Mhenni Mallouli

- Monsieur Mongi Mallouli

- Monsieur Mohamed Ali Mallouli

Et en vertu du P.V du Conseil d'administration du 13 août 2022 enregistré à la recette des finances de Hammam Sousse le 17/8/2022 quittance n°M089121 enregistrement n°22704328 dont une copie a été déposée au Registre National des Entreprises le 9/9/2022 sous le n°202275031.

Il a été décidé ce qui suit :

- La reconduction du mandat de Madame Alia Mhenni Mallouli dans ses fonctions de Président Directeur Général pour une durée de trois ans (2022-2023-2024)

Ses fonctions prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2024.

2022S01106SANB2

Société des Boissons de Tunisie

N° CNSS : 60808/86

Identifiant Unique au Registre National des Entreprises : 0003522L

Code Fiscal : 003522/L/A/M/000

En vertu du procès verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire tenue le samedi 6 Mai 2022 au bureau de la société à Djerba enregistré à la recette des finances de Médenine le 11 Mai 2022 sous le n°22801628 quittance n°M048891, dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises auprès du Tribunal de 1ère Instance de Médenine le 26/5/2022, sous le n°202237957, il a été approuvé à l'unanimité ce qui suit :

- Le rapport du conseil d'administration relatif à la gestion 2021.

- Les états financiers de l'exercice 2021.

- Les opérations et conventions qui entrent dans le cadre des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

- Les états financiers consolidés du groupe société des Boissons de Tunisie relatif à l'exercice 2021.

- De donner quitus entier aux membres du conseil d'administration.

2022X01174SANB2

Société des Boissons de Tunisie

N° CNSS : 60808/86

Identifiant Unique au Registre National des Entreprises : 0003522L

Code Fiscal : 003522/L/A/M/000

En vertu du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire tenue le samedi 6 mai 2022 au bureau de la société à Jerba enregistré à la recette des finances de Médenine le 11 mai 2022 sous le n°22801629 quittance n°M048895, dont un exemplaire a été déposé au centre National du registre des Entreprises auprès du Tribunal de 1ère Instance de Médenine le 9/9/2022, il a été approuvé à l'unanimité l'augmentation du capital social pour le porter de quatorze million trois cent cinquante mille dinars (14350 000 D), à quinze million trois cent cinquante mille dinars (15 350 000 D), soit une augmentation d'un million de dinars (1 000 000 D). Cette augmentation est à réaliser par numéraire selon les procédures légales en vigueurs. Suite à cette décision l'article six des statuts sera modifié.

2022X01175SANB2

Réalisation de l'augmentation de capital et

Modification des statuts

SOCIETE DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES MAGHREBINES «SIAM»

S.A. au capital de 33.500.000 dinars

Siège social : Z.I - Ben Arous - Tunis

R.N.E : 0001982D

En vertu du P.V. de l'assemblée générale extraordinaire de la SOCIETE DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES MAGHREBINES «SIAM» du 20 Avril 2022 enregistré à Tunis R.E.A.S 1er Bureau le 24 Juin 2022, sous le n°22502980 Quittance n°4920.

De la déclaration de souscription et de versement, registre des récépissés n°6316 enregistré à Tunis REAS 1er Bureau le 7 septembre 2022 sous le n°22803911 Quittance n°6315.

De la liste des souscripteurs enregistrés à Tunis REAS 1er Bureau le 7 septembre 2022 sous le n°22803909 Quittance n° Q6314.

Il Appert que les actionnaires de la SOCIETE DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES MAGHREBINES «SIAM» ont décidé ce qui suit :

- Une réduction de capital par absorption des pertes réalisées par la diminution de la valeur nominale de l'action pour devenir 1 dinar au lieu de 5 dinars.

Une augmentation de capital en numéraires par compensation de créances d'un montant de 3 300 000 dinars

- Une augmentation de capital par nouveaux apports en numéraire d'un montant de 20 000 000 dinars avec suppression du droit préférentiel moyennant l'émission de 20 000 000 actions de 1 dinar chacune à libérer par les souscripteurs du quart à la souscription.

Tous les documents cités en haut ont fait l'objet d'un dépôt au Centre National des Entreprises le 9 septembre 2022, sous le n°202275164.

Par conséquent, l'article 6 des statuts a été modifié comme suit :

Le capital social de la SOCIETE DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES MAGHREBINES «SIAM» est fixé à 33 500 000 dinars divisé en 33 500 000 actions de 01 dinar tunisien chacune.

2022402332SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société le carrefour Agricole (LCA)

Au capital de 220 000, 000 DT

Siège social : 67 Rue Oum Kalthoum Tunis, 1000 Tunis

Identifiant unique : 1467778T

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 12/7/2022 enregistré à la recette des finances de Mornag, le 28/7/2022 sous le n°22161396, quittance n°M0120430 ; dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises, le 5/9/2022 sous le n°202272955.

L'assemblée générale extraordinaire a décidé d'augmenter le capital social de 270 000, 000 dinars en numéraire.

De ce fait, l'article 7 des statuts est modifié comme suit :

Le capital est fixé à 270 000, 000 DT divisé en vingt sept mille (27 000) parts sociales d'une valeur de dix dinars (10 dt) chacune.

2022T01034SRLB2

Augmentation de capital de la société

Société ZEN IMMOBILIERE (SARL)

Au capital de 3 625 000 dinars

Siège social : 100, avenue Hédi Nouira résidence ESSIA RIADH ENNASR

Matricule fiscal : 1117137S/P/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée extraordinaire des associés du 25 décembre 2015, enregistré à la recette des finances el Menzah 6 le 30 décembre 2015 sous le n°15507974, quittance n°142362, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de l'API le 31 décembre 2015 sous le n°2984. Les associés ont décidé d'augmenter le capital de la société de 3 625 000 dinars pour le porter à 3 875 000 dinars.

2022X01173SRLB2

Clôture de liquidation

En vertu du procès verbal du 21/9/2022, enregistré à Sfax à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés le 21/9/2022 quittance M005303 sous le numéro 22804886 dont un exemplaire a été déposé au registre des entreprises de Sfax, le 21/9/2022.

Il a été décidé :

- De clôturer la liquidation de la Société MODERNE DE SERVICE ET DE MAINTENANCE INDUSTRIEL, s.a.r.l, IU 1564850C siège social route : Menzel Chaker Km 45 Sfax.

- D'approuver le rapport du liquidateur Monsieur Fakhri Elloumi relatif aux travaux de liquidation.

- De donner quitus au dit liquidateur.

2022X01181SRLB2

Société Import Fortress

SARL au capital de 500 dinars

23 Rue Salem Harzallah 3000 Sfax

Suivant PV de l'assemblée générale ordinaire en date du 31 juillet 2022 enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés de Sfax en date du 20 septembre 2022 quittance n°M005269 enregistrement n°22104857, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises de Sfax en date du 18 août 2022 numéro 202267455.

Il a été décidé ce qui suit :

- Approbation des états financiers de clôture définitive, du rapport de liquidateur et les travaux de liquidation

- Quitus au liquidateur.

2022X01182SRLB2

Société Magic Print +

Rue Omar El Khyam 5025 Bannene

MF : 1609979Q

Suivant procès-verbal en date du 8/3/2022 enregistré à la recette des finances Ksiba Madyouni en date du 8/3/2022 sous le n°22500235, quittance n°M008673, dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises en date du 11/3/2022 sous le numéro 202217342 il a été décidé ce qui suit :

- Cessation de l'activité et dissolution de la société

- Liquidation de la société et nomination de Mr Mohamed Kamel Ramadi liquidateur de la société.

2022402331SRLB2

AUTRES SOCIETES

DEMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS

FCP SMART TRACKER FUND

Fonds Commun de Placement de catégorie actions

Régi par le Code des Organismes de Placement Collectif

Promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 tel que modifié

Et complété par les textes subséquents et ses textes d'application

Agrément du Conseil du Marché Financier n°93-2021 du 22 décembre 2021

Il est porté à la connaissance du public que le démarrage des opérations de souscriptions publiques et de rachats des parts de FCP SMART TRACKER FUND aura lieu le 3/01/2023 sans date limite de la période des souscriptions.

FCP SMART TRACKER FUND présente les caractéristiques suivantes :

Renseignements généraux

Dénomination : FCP SMART TRACKER FUND

Forme juridique : Fonds Commun de Placement - FCP

Type : OPCVM de distribution

Catégorie : FCP Actions

Objet : La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières au moyen de l'utilisation exclusive de ses fonds.

Législation applicable : -Code des Organismes de Placement Collectif

Promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application.

- Règlement du Conseil de Marché Financier relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers visé par l'arrêté du ministre des Finances en date du 29 avril 2010 tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Adresse : 5 Rue Mustapha Sfar 1002 Tunis

Montant initial : 100 000 dinars divisés en 100 parts de 1 000 dinars chacune.

Références de l'agrément : Agrément n°93-2021 du 22 décembre 2021

Date de constitution : 03/10/2022

Durée de vie : 99 ans à compter de la date de constitution

Promoteurs : Smart Asset Management & Amen Bank

Gestionnaire : Smart Asset Management 5 Rue Mustapha Sfar 1002, Tunis

Dépositaire : Amen Bank, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis.

Distributeur : Smart Asset Management 5 Rue Mustapha Sfar 1002, Tunis.

Périodicité de calcul de la valeur liquidative : Hebdomadaire

Prix de souscription et de rachat :

Le prix de souscription est égal à la valeur liquidative nette de toute commission, le prix de souscription n'est accompagné d'aucun droit d'entrée.

Le prix de rachat est égal à la valeur liquidative minorée d'une commission de rachat égale à 0,5% de la valeur liquidative.

Les droits de sorties seront acquis au fonds et intégrés dans la valeur liquidative. Ils ont pour objectif de préserver la stabilité de l'actif du fonds.

Les porteurs de parts sont exonérés des droits de sorties lorsque le rachat est suivi d'une souscription d'un égal montant effectuée avec la même valeur liquidative et pour un même nombre de titre par le porteur de part ou un autre investisseur.

Pour plus d'informations sur FCP SMART TRACKER FUND, un prospectus visé par le Conseil du Marché Financier conformément à l'article 2 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 sera mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la société Smart Asset Management 5 Rue Mustapha Sfar 1002, Tunis.

2022402319SODB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Renonciation des parts d'un fonds de commerce

Suivant acte notarié rédigé le 23/11/2021 enregistré à la recette des finances de Hammamet le 3/12/2021 quittance n°M110920, Mme Hbiba Frioui, Mr Souhil Beloukamine, Mr Hamza Beloukamine et Mme Mariem Zentani ont renoncé au profit du bénéficiaire de la renonciation Mr Firas Beloukamine la totalité de leurs parts de fonds de commerce qui consiste en une buvette sise à la rue de Nevers Hammamet.

Les oppositions seront reçues entre les mains de Mr Firas Beloukamine dans un délai de 20 jours à dater de la publication de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne dans le lieu où se trouve le fonds de commerce.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux «Essahafa» et «La Presse» du 17/9/2022.

2022T01027FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé par Maître El Bechir Khouja le 5-10-2005 enregistré le 6/5/2005 à la recette des finances Av de la Liberté Tunis quittance M008334 enregistré sous le n° 05203857 Mr Mohammed Moncef Ben Jemaa C.I.N n°00061248 a vendu le fonds de commerce à «Atelier D'entretien Automobile» représenté par M. Riadh Ben Taher elmkadem C.I.N n°00784884.

Le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à la rue Ben Slimen n°12 Tunis.

Les oppositions auront lieu chez l'acheteur bloc S2 T 01 résidence orange Manouba dans les délais légaux.

Cette annonce est publiée dans le journal «Echourouk» le 16/9/2022

2022T01033FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente d'un fonds de commerce daté le 26/7/2022 et enregistré à la recette des finances de Kelibia le 27/7/2022 quittance n°M049183 Enregistrement n°22201641.

Imen Daoued a vendu à Société City Phone la totalité du fonds de commerce exploité au local sis à Rue des Martyrs Kélibia destiné Vente matériels informatiques.

Les oppositions seront acceptées dans les délais de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT chez l'acheteur à l'adresse du fonds.

Cette annonce est parue aux journaux Echourouk et le Quotidien le 11/8/2022.

2022R02309FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 02/3/2020 et enregistré à la même date à la Recette des Finances de Raoued sous le numéro 20200884, reçu numéro M022859 Mme Trabelsi Souad titulaire de la CIN 00769516 a vendu à Monsieur Jridi Raouf titulaire de la CIN 07030213, le fonds de commerce exploité pour le commerce des volailles et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Un extrait de la vente a été publié aux journaux "Le Quotidien et Achourouk" le 22/9/2022.

Il s'ensuit, et en application des dispositions de l'article 191 du code de commerce, les oppositions au payement du prix doivent être produites au domicile de l'acquéreur sis à Raoued Sidi Omor Jaafer 2080 Ariana.

2022R02311FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé Rédigé par maître Chakhri Chokri en date du 22-8-2022 enregistré à la recette des finances de Kasserine le 9-9-2022 n°M081861.

La vente du fonds de commerce avec tous ses éléments du café la nésoise Avenue Habib Bourguiba Kasserine par son propriétaire.

Med Amine Chakari en sa qualité d'agent D'al-Sagher Chakari et Moufida Ebn Salem en sa qualité d'agent d'al -Amel Ebn Salem à l'acheteuse Aziza Hichri.

Toutes les oppositions contre cette vente devront se faire au domicile du vendeur à cité bab araais Kasserine.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 20/9/2022.

2022S01099FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon un acte sous seing privé le 8/9/2022 et enregistré à la recette des finances de Kasserine le 8/9/2022 sous n°22204392 quitt n°MO816624 Mr Houssine Tlili, a vendu le fonds de commerce situé à l'avenue Habib Bourguiba Kasserine, à Mr Mahdi Ben Abdelhakim Guerdelly, les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au cabinet de maître Chaabani Ameur, avocat immeuble el missaoui avenue Habib Bourguiba Kasserine dans un délai de 20 jours de la date de son apparition au JORT.

L'annonce est publiée au journal le Quotidien le 21-9-2022 sous n°2200290.

2022S01110FCCC2

Don d'un fonds de commerce

Suivant acte de don d'un fonds de commerce en date du 25/6/2022, rédigé par l'huissier de Sousse Maître Mohsen Ben Mohamed Ayachi et le Maître Nabil Ben Mohamed Ayachi, enregistré en date du 27/6/2022 à la recette des finances de Sousse sous Quittance n°M034811, Mr Bouraoui Ben Mohamed Ben Bouraoui Cherif, titulaire de la CIN n°02937490, a cédé en tant que don à ses fils Mr Mehdi Cherif, CIN n°09306746 et Mr Marouen Cherif, CIN n°12840672 à part égale, la totalité du fonds de commerce du local commercial, (MF : 579097/M) sise à l'Avenue Habib Bourguiba à Sousse, avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions se font entre les mains de l'acquéreur au local concerné, dans un délai de 20 jours de la date de son apparition au Jort.

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 23/9/2022.

2022S01113FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte notarié daté le 3/8/2022 dressé par les notaires Mhamed Ali et Kais Karray enregistré le 14/9/2022 quittance M052087 Nada Karray titulaire de la CIN 08314563 a donné à Saousan Fakhfekh titulaire de la CIN 01238701 leurs adresse rue 10 décembre 1948 Elmanzah 4 Tunis la totalité du fonds de commerce exploité comme pharmacie située à la rue 10 décembre 1948 Elmanzah 4 Tunis MF n°960451/R8P/C/000

Les oppositions seront reçues dans le local du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

2022X01170FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte notarié daté le 8/5/2022 dressé par les notaires Mhamed Ali Karay et Kais Karray enregistré le 13/7/2022 quittance M043305 les Héritiers de Fekri Mkaour son épouse Amel Masmoudi titulaire de la CIN 01102934 ses filles Alya titulaire de la CIN 05369767, Afef titulaire de la CIN 08155676 et Sourour titulaire de la CIN 08159315 ont donné à Hamde Ben Fekri Mkaour titulaire de la CIN 08845734 leurs adresse à la route Manzel Chekeur km 0.5 les parts indivises leurs revenant de la location des matériels de cérémonie MF 000CN666610/V sis à la route Manzel Chekeur km 0.5 Sfax

Les oppositions seront reçues dans le local du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

2022X01171FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite à un acte sous seing privé en date du 9/9/2022, enregistré à la recette des finances route el Ain Sfax en date du 13/9/2022, n° de quittance M051423 enregistrement n°22203380, Mr. Ridha Zaghdoud titulaire de la CIN n°08623923 a vendu à Mr. Atef Rekik titulaire de la

CIN n°05245235 la totalité du fonds de commerce, destiné à la vente des fruits secs exploité à la route El Ain km 4 Sfax.

Les oppositions seront reçues au lieu de l'exploitation du fonds de commerce dans un délai ne dépassant pas 20 jours de la date de la publication de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal Le Temps du 21/9/2022.

2022X01172FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté le 27/8/2021 enregistré à la recette des finances de Gabès le 16/11/2021 sous le n°21206337 Quittance n°54603 Mr Abdenaji Nasefi (CIN n°03255356) a vendu à Mme Zouhira Ben Amar (CIN n°06321146) la totalité du fonds de commerce exploité comme café nommé «Mayorka» sis à la cité universitaire Zrig Gabès. (Enregistré au Registre National des Entreprises sous le n°1750996.

Les oppositions doivent être adressées à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de l'insertion du présent avis au JORT.

Cette publication a été publiée au journal «Achourouk» du 16/8/2022

2022X01176FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente dont la signature légalisée le 22/6/2022 enregistré à la recette des finances de Maknassi le 12/9/2022 n° d'enregistrement 22201107, Monsieur Mohamed Amami, résident à l'avenue Habib Bourguiba Maknassi Sidi Bouzid a vendu la totalité du fonds de commerce dénommé «Entreprise el baraka» destiné pour le commerce des produits de construction et produits sanitaires exploité au local sis à l'avenue Habib Bourguiba Maknassi à Monsieur Amor Ben Brahim Ben Béchir Tahri, titulaire de la CIN n°06042891 délivrée le 4/11/2019, demeurant à la cité Ali Aloui Maknassi Sidi Bouzid.

Les oppositions seront acceptées dans un délai ne dépassant pas les 20 jours à partir de la date de la publication de la présente au J.O.R.T.

Cet avis est publié aux journaux "Echourouk et le Quotidien" le 22/9/2022.

2022X01179FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 5/9/2022 enregistré à la recette des finances Gremda Sfax le 14/9/2022 sous le n°22202197 Zohra Nasri a vendu à Melek Ben Amor le fonds de commerce exploité dans le local sis à 1 route Afrane Km 2 Sfax avec tous ses éléments incorporels et pour le commerce des produits alimentaires et consommables.

Toutes les oppositions doivent parvenir entre les mains de l'acheteur à son domicile élu chez Maître Makram Hdiji Avocat à Sfax Im. Intilaka rue Kairouan dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cet extrait au journal officiel.

Les parties ont élu domicile chez Maître Makram Hdiji.

Cet extrait est paru au quotidien Essabah du 16/9/2022.

2022X01180FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte SSP du 29/8/2022 enregistré à la recette des finances de Houmt souk Djerba le 02/9/2022 quittance n°M079360, enregistrement n°22203832, société M.B.A de quincaillerie représentée par Mr Mohamed Ali Ben Ayed demeurant à Houmt Souk Djerba, a vendu à Mr Adlen ben Daoud demeurant à Houmt Souk Djerba le fonds de commerce sis à Taourit Djerba destiné à la quincaillerie.

Les oppositions doivent être déposées au siège du fonds, entre les mains de l'acquéreur, et ce dans un délai de 20 jours après la publication de la vente au journal officiel.

Cette publication a été publiée aux journaux le quotidien et Achourouk du 14/9/2022.

2022402335FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 16 septembre 2022 enregistré à la recette des finances Habib Thameur, Tunis le 21 septembre 2022 sous le n°22202836 Quittance n°M062370, M. Mohamed Ben Monji Tlili a cédé à M. Mohamed Wassim Ben Charfeddine Atallah, la totalité du fonds de commerce lui appartenant exploité comme restaurant «Quickly» sis au 62 rue 8601 Zone industrielle La Charguia 1, Tunis.

Les oppositions devront être formulées entre les mains de Me. Hatem Habchi, Avocat à la cour de cassation dont le cabinet est sis au 35, Avenue de Paris, Tunis, dans les 20 jours suivant la parution du présent avis, et ce conformément aux dispositions de l'article 191 et suivant du code de commerce.

Le présent avis est paru aux journaux Achourouk et le Quotidien du 22 septembre 2022.

2022402337FCCC2

Don d'un fonds de commerce

Suivant acte notarial du 29 décembre 2004 établi par le notaire Maître Dorra Attaya qui a cédé un titre de donation d'une propriété de Ezzedine Ben Taarit titulaire de la C.I.N n°0724622 d'un fonds de commerce avec ses éléments matériels et moraux d'une quincaillerie générale sis au 185 Avenue Grand Maghreb Ksar Said2 à son frère Mr. Assaad Ben Taarit titulaire de la C.I.N n°00794760.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains du talentueux Mr. Assaad Ben Taarit à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le Quotidien du 27 septembre 2022.

2022402339FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce gérance libre

Par acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de Bab Souika le 19/9/2022, quittance n° M065967 enregistrement n°22301995

Madame Bohli Zohra a loué son fonds de commerce sise Tunis 80 Souk El Hafsia El Jeddid - Bab Souika 1006, à la société «ADAM STAR», code TVA n°1498478E.

Cette location est consentie pour une durée d'un an commençant le 16 septembre 2021 et finissant le 15 septembre 2022 avec possibilité de renouvellement pour la même durée et pour les mêmes conditions.

Le présent avis a été publié aux journaux Essabah et le Temps en date du 22/9/2022.

2022T01037FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association tuniso-chinoise pour la culture et la science.

Quartier général : rue de l'encyclopédie numéro 06 Ezzahrouni Tunis.

Objet : Association culturelle.

Objectifs :

1. Renforcements des relations fraternelles entre les peuples tunisiens et chinois.

2. Contribuer à favoriser les échanges culturels et sociaux entre la Tunisie et la chine.

Membres fondateurs :

1. Yacine Awled Jbeli : Président.

2. Tarek Bedhyouf : Trésorier.

3. Mohamed Rochdi Mhamdi : Secrétaire général.

2022T01036APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association Culture pour tous

Adresse : Complexe culturel Sahbi Mesrati - Kef, 7100 rue Tayeb Mhiri

Objet : Association culturelle

Objectifs :

1/ Contribuer à la consolidation de la démocratie culturelle.

2/ Contribuer au rayonnement de la scène culturelle à l'échelle régionale et nationale.

3/ Contribuer à la valorisation du patrimoine matériel et immatériel au niveau régional et national.

Comité de gestion :

- Noomane Habbasi : Président

- Mourad Khadraoui : Secrétaire général

- Moncef Krimi : Trésorier.

2022T01044APSF1

Constitution d'un syndic

Conformément au procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale du syndic des copropriétaires de la résidence AGATH, en date du 25 juin 2022 et enregistré auprès de la recette des finances de Mégrine le 5 septembre 2022 sous le numéro 22703879, quittance M067543.

Un syndicat de copropriétaires est constitué :

Nom : Syndic AGATH

Siège : Résidence AGATH Mégrine

Constitution du comité :

- Mohamed El Arbi Abdellatif Ben Sayeh : Président

- Jilani Bjaoui : Secrétaire Général

- Ramzi Bougerra : Trésorier.

2022R02307APSF1

Constitution d'un syndic de copropriétaires

Résidence MAHMOUD Mrezgua Nabeul

Suivant PV de l'assemblée générale des copropriétaires de la résidence MAHMOUD à Mrezgua Nabeul en date du 14/8/2021, enregistré à la recette des finances Avenue Taieb Mhiri Nabeul le 15/5/2022 sous le n°22801924 Quittance n°M047328, il a été décidé d'une part la constitution du syndic de la résidence Mahmoud et d'autre part de la nomination de :

- Mr Boujmil Mohamed Habib : président

- Mr Kacem Slim : trésorier

- Mr Somrani Youssef : membre

- Mme Chouiref Samia : membre.

2022R02308APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Femme authentique

Sujet : Affaires des femmes et des enfants.

Adresse : 41, Avenue de la République 1er étage - Nabeul 8000

- Travailler pour activer et renforcer d'avantage le rôle des femmes et de l'enfant dans la société

- Contribuer à la préservation des droits de la femme et de l'enfant

- S'efforcer et de renforcer d'avantage le rôle social et culturel des femmes pour construire une famille saine

- Contribuer à résister aux phénomènes sociaux négatifs et à rejeter la violence, l'extrémisme et l'addiction

- Contribuer au renforcement des relations culturelles entre les différentes composantes de la société civile

- Coopération avec des associations similaires dans le pays et à l'étranger.

Les Fondateurs :

- Afifa Gliss : Présidente

- Ahlem Selmene : Secrétaire Générale

- Raoudha Omrane : Trésorière Financière

- Soumaya Belghith : Trésorière Financière adjointe

- Marwa Bouokez : Secrétaire Générale adjointe.

2022R02316APSF1

Homologation de résolutions

Syndic Nour Ariana

Sis au 72 Avenue Habib Bourguiba, Ariana

La présidence du syndicat a été renouvelée à M. Mohamed Hafsa pour une durée de cinq années, et un certain nombre de décisions ont été prises et qui sont mentionnées dans le procès-verbal enregistré à la

recette des finances Cité Administrative Ariana du 14/12/2021 sous le numéro 2170648, quittance numéro 110241 précédé du procès-verbal enregistré à la recette des finances Cité Administrative Ariana du 26 Août 2021 sous le numéro 21704206, quittance numéro 076950 précédé du procès-verbal enregistré à la recette des finances Cité Administrative Ariana du 26 Août 2021 sous le numéro 21704297, quittance numéro 076954.

2022T01035APSF2

Homologation de résolutions

Assemblée générale du syndicat

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale du syndicat des copropriétaires de la Résidence El FERDAOUS du 5/02/2022 tenue au siège du syndicat à El Manar II, enregistré à la recette des finances d'el Menzah IX sous le numéro 22800591, reçu n°16313, ont été adoptées les résolutions suivantes :

- Première Résolution : Après vote le nouveau syndicat à une nouvelle composition suivante :

- Présidente : Mme Leïla Ben JANNET

- Trésorier : M. Hechmi Sioud pour le poste de trésorier;

- Membres :

Mme Alia Debbache pour le poste de référent de l'immeuble Ferdaous 1 ;

M. Abderrazak Zouari pour le poste de référent de l'immeuble Ferdaous 3.

Deuxième résolution : L'Assemblée décide d'augmenter les participations aux frais incombant à chaque copropriétaire à hauteur de cent (100DT) Dinars par mois pour chaque propriétaire à partir du 1er janvier 2022.

Troisième résolution : L'Assemblée décide d'approuver les rapports financiers relatifs aux années 2011 à 2021

Quatrième résolution : l'Assemblée décide d'entamer des travaux de réaménagements et de restauration du jardin, de l'entrée de la résidence et du parking des voitures

Cinquième résolution : l'Assemblée décide d'engager maître Béchir Ghachem en qualité d'avocat du syndicat de la résidence

Toutes ces décisions ont été adoptées à l'unanimité des propriétaires présents.

2022402336APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente immobilière

Société kasdallah Avocat et conseil SARL

Rue commandant Béjaoui, Immeuble Cogeb, App.B2-3

Tel : 73 225 910

Fax : 73 211 563

Identifiant Unique : 1726949N

E-mail : Cabinet-kasdallah@gmail.com

La vente aura lieu devant la chambre des saisies immobilières du tribunal de 1ère instance de Sousse 2 lundi 17 octobre 2022 à 9 H du matin.

Nom du saisissant : Union internationale des banques, représentée par son représentant légal, commerçant, inscrit au registre commercial du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°B5161996 Domicilié à 65 Av Habib Bourguiba Tunis.

Partie saisie : Mohamed Ben Bechir Kenani, demeurant à rue el Habib Themer Kalaa El Sgira CIN 02848468.

Avocat poursuivant : Société kasdallah Avocat et conseil SARL Rue commandant Béjaoui, Immeuble Cogeb, App.B2-3

Désignation le l'immeuble saisi :

Des partis indivises revenant au saisi dans l'immeuble dénommé "El Hofr" objet du titre foncier n°16600 Sousse d'immeuble de 7085.441/68830, Situé à zearna kalaa kebira sur lequel est bâti un complexe composé de 3 étages avec piscine et dépendances.

Mise à prix : 1.417.426.460D

Conditions de visite : chaque jour et sans conditions particulières.

2022S01107VEPA1

Vente immobilière

La vente aura lieu devant la chambre des saisies immobilières du tribunal de 1ère instance de Kairouan lundi 24 octobre 2022 à 8:30 H du matin et suivant.

Poursuivant : Union internationale des banques, représentée par son représentant légal, commerçant, inscrit au registre commercial du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°B5161996 domicilié à 65 Av Habib Bourguiba Tunis.

Partie saisie :

Tej Eddine Ben Hamad Ben Brahim Souhail CIN n°01875119.

Avocat poursuivant : Société kasdallah Avocat et conseil S.A.R.L Rue commandant Béjaoui, Immeuble Cogeb, App.B2-3.

Désignation de l'immeuble saisi :

La totalité des parts indivises dans l'immeuble dénommé "Farouk" objet de titre foncier n°21515 Kairouan parcelle de terre agricole d'une superficie de 36 hec 14 Ar 50 Cent.

Mise à prix : 361.450.000D

Conditions de la visite de l'immeuble :

Chaque jour et sans conditions particulières.

2022S01108VEPA1

Vente aux enchères publiques

Il sera procédé à la vente par adjudication aux enchères publiques de l'immeuble ci-dessous mentionné le mercredi 26/10/2022 à l'audience des criées du tribunal de 1ère instance de Monastir à 9h du matin dans son prétoire habituel.

L'Avocat poursuivant :

Maître Ahmed Laouiti Place Leader Cité Trabelsia Monastir MF : 646195 Q/P/M/000.

Le poursuivant :

BH Banque (La Banque de l'Habitat) (S.A) représentée par son Président Directeur Général, ayant son siège social Avenue Mohamed V Tunis MF : 24588 W /P/M/000

Contre :

Ahmed Ben Abderahmen Grissa (Créancier Principal), demeurant à 70 Avenue Farhat Hached Ouerdanine gouvernorat Monastir

Sabah Bouzaida, Salha Grissa, Henda Grissa, Hédi Grissa, Habib Grissa, Youssef Grissa (Occupants) demeurant à 70 Avenue Farhat Hached Ouerdanine gouvernorat Monastir.

Immeuble mis en adjudication :

La Totalité de l'immeuble nommé «Al-Sharaki» du titre foncier 18688 Monastir, composé de deux parcelles 228 - 296 dont la surface totale de (01 H 32 A 67 S) sise à Ouerdanine Nord, Gouvernorat de Monastir, consistant en une terre agricole plantée d'oliviers

La propriété du bien immobilier est transférée au créancier principal et l'occupant par héritage de leur père Abd al-Rahman Grissa décédé le 13 août 2009.

Mise à prix :

La mise à prix est fixée à 112.893.000 DT outre les frais de poursuite.

Visite de l'immeuble :

Chaque jour, et pour plus d'information consulter le cahier des charges déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir ou à l'étude de l'Avocat poursuivant.

Participation aux enchères :

Se fait par l'intermédiaire d'un avocat après avoir consigné le 1/3 de la mise à prix ou avoir produit un chèque certifié ou donné une garantie bancaire irrévocable du même montant.

2022S01112VEPA1

Avis aux créanciers

Jugement déclaratif de faillite

Société "Tunisienne des produits détergents" SARL

R.C : B162691996

MF : 349692 X

Siége social : 1 rue de Sousse Yassminette Ben Arous

En vertu du jugement n°277 rendu par le Tribunal de Première Instance Ben Arous le 12/7/2022, il a été déclaré la faillite de la société Tunisienne des produits détergents avec tout ce qu'en résulte juridiquement.

Le tribunal a également nommé Monsieur Ayman Alsaadi entant que Juge-commissaire et Monsieur Ezzeddine Anis entant que syndic de faillite tout en ordonnant de mettre les scellés où il est nécessaire, de faire publier ce jugement conformément à la loi et de faire enregistrer et insérer ce jugement au registre de commerce de la société faillie.

Il appartient aux créanciers de présenter dans le délai légal à partir de cette publication, leurs dettes ordinaires et privilégiées ainsi que les garanties, au syndic de faillite, soit directement contre décharge à son bureau sis au 31, avenue de la Liberté Tunis - Tunis, soit par lettre recommandée avec accusé de réception à son adresse de correspondance : B.P n°68 Bab Souika Tunis.

2022402333VEPA2

Jugement déclaratif de faillite

Société "De Confection Taieb" SARL

R.C : B125991998

MF : 0341748L

Siège social : Zone Industrielle Charguia Rue 8600 n°66

En vertu du jugement n°44518 rendu par le Tribunal de Première Instance de Tunis le 13/01/2022, il a été déclaré la faillite de la société De Confection Taieb avec tout ce que en résulte juridiquement.

Le tribunal a également nommé madame Nisreen Ben Hafeed entant que Juge commissaire et Monsieur Ezzeddine Anis entant que syndic de faillite tout en ordonnant de mettre les scellés où il est nécessaire, de faire publier ce jugement conformément à la loi et de faire enregistrer et insérer ce jugement au registre de commerce de la société faillie.

Il appartient aux créanciers de présenter dans le délai légal à partir de cette publication, leurs dettes ordinaires et privilégiées ainsi que les garanties, au syndic de faillite, soit directement contre décharge à son bureau sis au 31, avenue de la Liberté Tunis, soit par lettre recommandée avec accusé de réception à son adresse de correspondance : BP n°68 Bab Souika Tunis.

2022402334VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation

Société «ARTEMIS HOTELS LOISIRS AGREMENTS»

«AHLA - Hôtel Neptunia»

Société anonyme

Au capital de 2.555.000 dinars

Siège social : Z.T. Skanes - B.P 155 - Monastir

Identifiant unique : 319168P

Messieurs les actionnaires de la société : Artemis Hôtels Loisirs Agrements, «AHLA - Hôtel Neptunia» sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 17 octobre 2022 au siège de l'Activhotels - Rue Hédi Karray - Centre Urbain - Menzah IV- à 10 Heures en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Entériner le retard enregistré dans la convocation et la tenue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes des exercices 2020 et 2021,

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif aux exercices 2020 et 2021,

- Lecture des rapports (général et spécial) du commissaire aux comptes au titre des exercices 2020 et 2021,

- Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers arrêtés à fin des exercices 2020 et 2021,

- Approbation des opérations et conventions visées par l'article 200 et suivant et 475 du code des sociétés commerciales,

- Affectation des résultats des exercices 2020 et 2021,

- Quitus aux administrateurs,

- Nomination d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2022, 2023 et 2024.

- Questions diverses.

Tous les documents prévus par la législation en vigueur sont mis à la disposition des actionnaires au siège de la société.

2022S01114SANB3

Convocation à l'AGO

Dénomination : STE MAZED

Société anonyme

Capital : 333100

Siège social : Cyber parc Mansoura Kairouan 3100

Identifiant fiscal : 1619712T

Les actionnaires de la société «MAZED» sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 17/10/2022 à 11h au siège social de BH EQUITY (67, Avenue Alain Savary - Cité Jardins II Bloc B 3ème étage, Tunis 1002), pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Entériner le mode et les délais de convocation de l'AGO ;

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2021 ;

- Lecture et approbation des rapports du commissaire aux comptes ;

- Approbation des états financiers de l'exercice 2021 ;

- Affectation du résultat de l'exercice 2021 ;

- Quitus aux administrateurs ;

- Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2021 ;

- Nomination des administrateurs ;

- Nomination du commissaire aux comptes;

- Pouvoirs pour accomplissement des formalités de publicité légale.

2022S01117SANB3

Convocation à l'AGE

Dénomination : STE MAZED

Société anonyme

Capital : 333100

Siège social : Cyber parc Mansoura Kairouan 3100

Identifiant fiscal : 1619712T

Les actionnaires de la société «MAZED» sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 17/10/2022 à 10h au siège social de BH EQUITY (67, Avenue Alain Savary - Cité Jardins II Bloc B 3ème étage, Tunis 1002), pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Le changement de l'adresse du siège social de la société

- La modification corrélative des statuts

- Pouvoirs pour accomplissement des formalités de publicité légales.

2022S01118SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société «PLASTISUD»

SA au capital de 600 000.000 Dinars

Siège social : Av 3 Août Z.I Poudrière 1 Sfax

Matricule Fiscal : 003859K/A/M/000

Registre de commerce : B165471997

Le conseil d'administration tenu le 5/5/2022 a l'immense plaisir de convoquer tous les actionnaires de la société pour assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 26 octobre 2022 à dix (10) heures du matin au siège social de la société, et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation des délais et les voies de convocation de l'assemblée générale ordinaire;

2) Lecture des rapports généraux et spéciaux du commissaire aux comptes et du rapport du conseil pour l'exercice 2021 et leurs approbations ;

3) Approbation des états financiers du même exercice;

4) Affectation des résultats du même exercice ;

5) Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales;

6) Quitus aux membres du conseil d'administration et de commissaires aux comptes pour la gestion du même exercice;

7) Renouvellement des mandats des membres du conseil d'administration;

8) Nomination d'un commissaire aux comptes;

9) Pouvoir pour formalités.

2022X01177SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société «PLASTISUD»

SA au capital de 600 000.000 Dinars

Siège social : Av 3 Août Z.I Poudrière 1 Sfax

Matricule Fiscal : 003859K/A/M/000

Registre de commerce : B165471997

Le conseil d'administration tenu le 5/5/2022 a l'immense plaisir de convoquer tous les actionnaires pour assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 26 octobre 2022 au siège social de la société à onze heures (11 h) du matin pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- La dissolution anticipée de la société;

- La nomination d'un liquidateur.

- Pouvoir pour formalités.

2022X01178SANB3

Convocation à l'AGO

POLYCLINIQUE L'EXCELLENCE

S.A au capital de 10.400.000 dinars

Adresse : Avenue Taïeb Mhiri - 5100 - Mahdia

IU : 1165339V

Les actionnaires de la Société Polyclinique l'Excellence - Société anonyme au capital de 10.400.000 dinars, sis à l'Avenue Taïeb Mhiri - 5100 - Mahdia, sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le dimanche 23 octobre 2022 à 10h à l 'Hôtel Mahdia Palace en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. L'approbation de la tenue tardive de l'assemblée annuelle,

2. Lecture du rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2021

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2021

4. Approbation des états financiers et du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2021

5. Affectation des résultats de l'exercice 2021

6. Approbation des conventions conclues conformément aux dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales, tel qu'indiqué dans le rapport spécial du commissaire aux comptes de l'exercice 2021.

7. Fixation des jetons de présence pour l'exercice 2022

8. Election des nouveaux membres du conseil d'administration.

9. Nomination du commissaire aux comptes.

10. Quitus aux administrateurs et au directeur général au titre de la gestion de l'exercice 2021

11. Attribution du pouvoir pour l'exécution des procédures juridiques nécessaires

12. Questions diverses.

Le conseil d'administration de la société informe les actionnaires que tous les documents, nécessaires pour leur permettre de se prononcer en connaissance de cause et de donner leur avis sur la gestion et le fonctionnement de la société, seront mis à leurs dispositions au siège de la société quinze jours avant la date prévue pour la tenue de l'assemblée.

2022X01183SANB3

Société Abou Nawas de Gestion Touristique

Société anonyme

Capital : 300 Mille Dinars

Siège social : Immeuble Ekuity Capital, Lotissement AL Nakhil, Cité Les Pins lot HSC 3/5/3 les Berges du Lac II - 1053 Tunis

Identifiant Unique : 0012134D

Le Conseil d'Administration de la Société Abou Nawas de Gestion Touristique à l'honneur de convoquer les actionnaires à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 17 octobre 2022 à 9 heures au siège social de la société sis aux Berges du Lac II Zone 5, lotissement Ennakhil, Lot n°3/5/3 HSC, Cité les Pins, 1053 Tunis, et en utilisant les technologies de communication audiovisuelle, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rectification d'une erreur au niveau du troisième point et de la quatrième résolution du procès-verbal relative à l'approbation de l'affectation des résultats de l'exercice 2021 de la réunion de l'assemblée générale ordinaire pour l'exercice 2021 tenue en date du 27 juin 2022.

2. Pouvoirs pour formalités.

2022402368SANB3

Société Abou Nawas de Gestion Touristique

Société anonyme

Capital : 300 Mille Dinars

Siège social : Immeuble Ekuity Capital, Lotissement AL Nakhil, Cité Les Pins lot HSC 3/5/3 les Berges du Lac - 1053 Tunis

Identifiant Unique : 0012134D

Le Conseil d'Administration de la Société Abou Nawas de Gestion Touristique à l'honneur de convoquer les actionnaires à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le lundi 17 octobre 2022 à 10 Heures au siège social de la société sis aux Berges du Lac II Zone 5, lotissement Ennakhil, Lot n°3/5/3 HSC, Cité les Pins, 1053 Tunis, et en utilisant les technologies de communication audiovisuelle, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la réduction du capital social.

2. Mise à jour des statuts de la société.

3. Pouvoirs pour formalités.

2022402369SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Sté MUTUELLE DE BASE D'ELEVAGE DE VOLAILLE

Adresse : Route de Bizerte El Alia 7016

MF : 1117445CNM000

CNSS : 278489-02

Le conseil d'administration de la société Mutuelle de base d'élevage volaille de Bizerte, fait savoir que l'assemblée générale ordinaire annuelle aura lieu mardi le 11 octobre 2022 à dix heures du matin au siège de la délégation d'El Alia.

Avec l'ordre du jour suivant :

1- Approbation des rapports financiers et littéraires.

2- Renouvellement des 2/3 des membres du conseil d'administration.

3- Décharge des membres du conseil d'administration pour la gestion des années 2018-2019-2020 et 2021.

4- Actualisation de la liste des adhérents.

5- Autres ...

Les associés peuvent, à partir du 30 septembre 2022, prendre connaissance au siège de la société mutuelle des procès-verbaux, des états financiers et des rapports financiers.

2022402338SODB3

DIVERS

Avis au public

Perte d'un acte de propriété

Mr Badii Ben Ibrahim Ben Mefteh titulaire de la CIN n°05014898 délivrée le 10/11/2017 déclare la perte de l'acte de propriété n°16874/07 objet du titre foncier n°37040 Bizerte sise à Bizerte.

Une attestation de perte a été délivrée sous n°557 du 19/8/2022 par la Garde nationale de Menzel Tmim.

2022R02310DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Monsieur Abdessalem Ben Hédi Mansour, Titulaire de la CIN n°02857009, déclare la perte de l'acte de propriété n°03/52452 objet du titre foncier n°161208 Sousse sis à la Rue Echaim n°06 Hammam Sousse à condition d'un certificat de perte a été délivré sous le n°330 le 11/9/2022 par le poste de police d'Elgrabi Hammam Sousse.

2022S01109DIVD2